

Conseil de choix d'étude

Par **ManonB**, le **17/06/2013** à **21:10**

Bonjour, je suis actuellement en première économique et social et je passe en terminal l'année prochaine. J'ai des bon résultat scolaire. Je suis en section européenne et j'étudie l'anglais, l'espagnol et le russe.

J'aimerais travailler plus tard en tant qu'avocat ou juriste d'affaire international. Cependant mon choix n'est pas certain, j'hésite encore. Je suis intéressée par l'économie, la finance, le droit et les langues étrangères. Je voudrais donc que mon futur métier et mes futures études allient ces domaines.

Je ne sais pas vraiment quel étude choisir.

Premièrement, je voulais intégrer Sciences Po mais je ne suis pas certaine que ce soit adapté même si je pense que les cours qui y sont dispensés m'intéresseraient beaucoup.

Deuxièmement, j'ai pensé faire une école de commerce puis ensuite faire du droit cependant, je ne sais pas vraiment comment cela se déroulerai. De plus, les écoles de commerces sont assez onéreuses et n'étant pas boursière mes parents n'accepteront pas de payer les frais de scolarité.

Pour finir, il y a la solution de suivre un cursus en fac de droit mais je ne sais pas si après pour s'insérer dans le monde du travail mon profil serait intéressant car je ne me démarquerai pas des autres.

Ainsi, je voulais savoir si vous aviez des conseils à me donner et ce que vous pensiez de mes idées même si je sais qu'elles sont assez floues.

Par **lilou75**, le **24/07/2013** à **00:19**

Pour devenir avocat il faut :

- 1. Obtenir au moins un master 1 en droit.

Exemple : M1 droit des affaires internationales.

- 2. Réussir l'examen d'entrée au CRFPA (centre régional de formation à la profession d'avocat).

Il est évident qu'il faut de solides connaissances juridiques pour obtenir l'entrée au CRFPA...

Pour devenir juriste d'affaires internationales il faut :

- 1. Obtenir un master 2 spécialisé dans ce domaine.

- 2. Parler couramment l'anglais.

Au lycée (même en économique et social) on n'étudie pas le droit. On le survole. J'imagine qu'aucun prof ne t'a demandé d'aller rechercher un article dans le code monétaire et financier ?....

Il faut donc être certain de ton choix avant d'entrer en faculté de droit. La sélection est rude. (20 à 30% des étudiants passent en deuxième année). La LD1 n'est pas une année très palpitante car on apprend la base c'est-à-dire le socle de connaissances juridiques minimales. Mais plus tu grimpes dans les années universitaires plus tu te spécialises et donc tu apprends des matières qui te passionnent.

Enfin, il faut savoir que certains étudiants choisissent (après avoir obtenu leur diplôme d'avocat) d'effectuer une année supplémentaire dans une école de commerce publique ou privée(exemple : HEC, ESSEC...etc).

Sincères salutations.

Lilou75

Par **bulle**, le **24/07/2013** à **07:19**

Bonjour,

@lilou75

Je ne suis pas d'accord, en ES, on ne survole pas du tout le droit, on ne voit rien du tout en rapport avec le droit.

@ ManonB

Le cursus école de commerce puis droit n'est pas logique selon moi car il vous faudra reprendre depuis la L3, ce qui fait des années supplémentaires d'études. Ce qui se fait c'est une année d'école de commerce après le M2 (et non pas après avoir obtenu le diplôme d'avocat: souvent les élèves avocats sont embauchés dans le cabinet où ils ont fait leur stage donc ils ne vont pas reprendre des études).

Les personnes qui intègrent sciences po peuvent ensuite se destiner au concours de la magistrature, cela se fait de plus en plus.

Si vous souhaitez faire du droit, le cursus le plus adapté est celui de la fac de droit. Après à vous de vous démarquer en suivant un cursus droit-langues etc

Par **Yn**, le **29/07/2013** à **11:08**

Quelques petites précisions :

Sciences po, ce n'est pas pour faire du droit. Ces écoles font miroiter aux étudiants une

multitude de spécialisations (droit, économie, histoire, etc.) mais il n'en n'est rien.

La longueur des études juridiques - au strict minimum cinq ans (sept si tu souhaites devenir avocate) - se justifie par la quantité des connaissances à assimiler et la complexité des matières étudiées.

Si tu souhaites faire du droit, inscris-toi à l'université, seul endroit dans lequel tu bénéficieras d'une formation juridique.

Même remarque pour les écoles de commerce, elles ne forment pas des juristes, chacun son domaine.

Ceci étant dit, tu es jeune, tu as encore une année pour mûrir ton projet.

Je t'invite à lire ce topic : <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html> dans lequel je dresse un rapide état des lieux des études en droit.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **ManonB**, le **29/07/2013** à **11:33**

Merci beaucoup pour vos réponses.